

À VOTRE TRAVAIL,
quel que soit votre métier,
peintre, garagiste, imprimeur...

OU CHEZ VOUS,
pour nettoyer, bricoler, jardiner...

VOUS UTILISEZ
des peintures, colles, graisses,
encres, solvants, désherbants...

Ce sont
DES PRODUITS CHIMIQUES.



L'ÉTIQUETTE EST UNE MINE D'INFORMATIONS

**Obligatoire, elle est présente sur l'emballage de produits dangereux.
Elle vous indique tout ce qu'il faut savoir pour apprivoiser un produit dangereux.**

Les dangers les plus importants signalés par ces deux symboles



Le nom et l'adresse du fabricant ou du distributeur

Le nom du produit

Les risques particuliers du produit

Les précautions que vous devez prendre pour vous protéger

La conduite à tenir en cas d'accident

	BONCOLOR 1 bis, rue de la Source 92390 Porly Tél. 01 98 76 54 32	
F - Facilement inflammable	INTOXITE	T - Toxique
	« toxique en cas d'ingestion »	
	« provoque de graves brûlures »	
	« danger d'explosion sous l'action de la chaleur »	
	« porter des gants appropriés »	
	« enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé »	

Regarder le symbole ne suffit pas !

Ce produit est à la fois « facilement inflammable », « toxique » et « corrosif ». Seuls les symboles « toxique » et « facilement inflammable » apparaissent, car le symbole « toxique » l'emporte sur le symbole « corrosif ».

Il faut lire entièrement l'étiquette pour mieux connaître les risques.

« Corrosif » est expliqué dans les phrases de risque.

Attention ! Absence d'étiquette ne signifie pas absence de risques.

LIRE L'ÉTIQUETTE, C'EST DÉJÀ SE PROTÉGER



SAVEZ-VOUS QU'UTILISER DES PRODUITS CHIMIQUES PEUT ÊTRE DANGEREUX POUR VOTRE SANTÉ ?

Qu'une projection d'un produit contenant de la soude peut vous faire perdre la vue ?

Que les vapeurs de certains solvants contenus dans les vernis, peintures, dégrissants, aérosols... peuvent provoquer de graves atteintes au cerveau ou au système nerveux ?

Votre santé est en danger si un produit dangereux pénètre à l'intérieur de votre corps :

- par le nez et les poumons, c'est-à-dire par inhalation, lorsque vous respirez de l'air pollué ;

- par la bouche, c'est-à-dire par ingestion, lorsque vous portez

vos mains à la bouche après avoir manipulé des produits dangereux ;

- par contact avec la peau, même si elle est saine et sans blessure ; certains produits détruisent la barrière protectrice de votre peau, la traversent pour aller se disperser dans tout le corps.

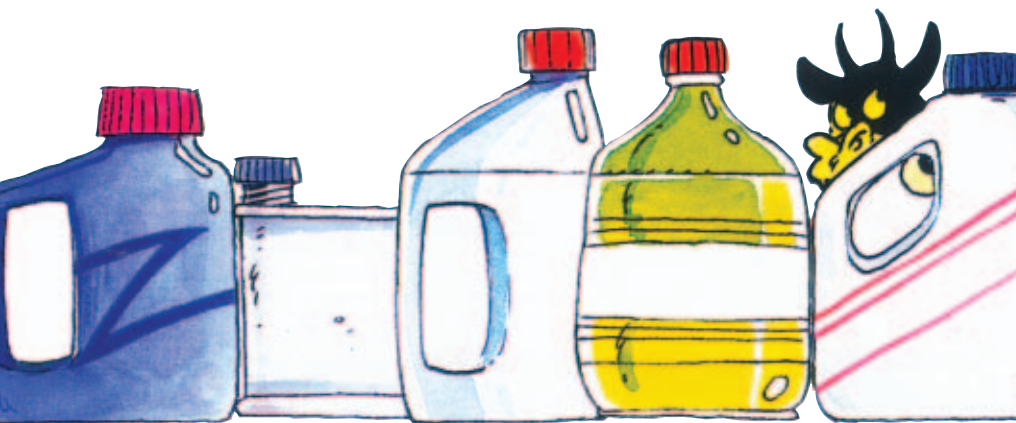
Quelle que soit la voie de pénétration, les produits chimiques passent dans le sang. Le sang les diffuse à tout le corps. C'est ainsi qu'ils peuvent se fixer sur différents organes : foie, reins, cerveau ou système nerveux... qu'ils endommagent.

Les troubles n'apparaissent pas toujours immédiatement après l'utilisation d'un produit chimique dangereux, sauf les brûlures provoquées par contact avec certains produits ou les intoxications dues à une forte dose absorbée en une seule fois.

Le plus souvent les produits chimiques ont des effets sur votre santé sans que vous le sachiez.

En effet, les troubles peuvent se manifester après plusieurs années d'utilisation.

Les effets de certains produits continuent même si vous arrêtez d'être à leur contact.



D'ACCORD,
CES PRODUITS
SONT DANGEREUX,
MAIS ILS SONT UTILES
OU INDISPENSABLES
POUR VOS ACTIVITÉS.

ALORS QUE FAIRE ?

**APPRENDRE
À LES
APPRIVOISER**

ET POUR CELA
APPRENDRE
À BIEN LES CONNAÎTRE.

APPRENEZ À DÉCODER LES SYMBOLES

ILS SIGNALENT LES PRODUITS DANGEREUX POUR VOTRE SANTÉ



Xn - NOCIF



T - TOXIQUE



T+ - TRÈS TOXIQUE



C - CORROSIF



Xi - IRRITANT

Attention !

Certains produits étiquetés « nocif » contiennent des substances toxiques en faible proportion.

Un produit « nocif » peut devenir aussi dangereux qu'un produit « toxique », si la dose reçue est importante.

Ils agissent comme du poison, brutalement ou petit à petit.

Ils peuvent provoquer des nausées, vomissements, maux de tête, vertiges, une gêne respiratoire et, dans les cas graves, une perte de connaissance ou d'autres troubles plus importants entraînant la mort.

Ils rongent la peau ou les yeux en cas de contact ou de projection. Ils rongent les muqueuses du nez, de la gorge et des bronches lorsqu'on les respire. Ils détruisent les cellules des tissus vivants.

Ils piquent les yeux, la gorge, le nez ou la peau, provoquent des manifestations de chaleur, de rougeur et de douleur.



Pour vous aider à mieux comprendre les mots difficiles de l'étiquette

Source d'ignition : il s'agit d'une flamme, d'une étincelle, d'une source d'énergie.

Matière combustible : c'est une matière qui peut brûler.

Effets cumulatifs : ce sont des effets qui s'additionnent à chaque fois qu'une personne est soumise à l'action d'un produit.



LES CINQ AUTRES SYMBOLES



F - FACILEMENT INFLAMMABLE

Leurs vapeurs s'enflamment en présence d'une flamme, d'une étincelle ou de toute autre source d'énergie, même à la température ambiante, comme l'alcool éthylique ou l'acétone.



F+ - EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE

Le symbole est le même que pour les produits classés « facilement inflammable », mais la légende « extrêmement inflammable » permet de distinguer les produits dont les vapeurs s'enflamment en présence d'une flamme, d'une étincelle ou de toute autre source d'énergie, même à une température inférieure à 0 °C, comme l'éther éthylique.



O - COMBURANT

Ils font flamber en facilitant ou accélérant la combustion, notamment des produits inflammables. Les peroxydes ou les chlorates sont des comburants.



E - EXPLOSIF

Ils explosent en présence d'une flamme, d'un choc ou de frottements, comme le TNT.



N - DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Le symbole de l'arbre et du poisson morts, figurant sur l'étiquette apposée sur un récipient, permet d'identifier les produits très toxiques ou toxiques pour les organismes aquatiques, dangereux pour la couche d'ozone...

Effets irréversibles : il s'agit d'effets qui ne disparaissent jamais.

Lésions oculaires : ce sont des blessures ou atteintes à l'œil.

Sensibilisation : le contact avec certains produits peut créer, pour certaines personnes, une sensibilisation. Lors d'un nouveau contact avec ce produit,

ces personnes développeront des réactions allergiques : eczémas, crises d'asthme...

Altérations génétiques héréditaires : les dommages ne se répercutent pas seulement sur vous, mais éventuellement sur vos enfants, petits-enfants, etc. à naître.

Malformations congénitales : il s'agit de malformations du fœtus, provoquées par l'action de certains produits, pendant la grossesse.

Friction : frottement.

Spontanément inflammable à l'air : qui peut prendre feu au simple contact de l'air, à la température ambiante sans apport d'énergie.

APPRENEZ À DÉCODER L'ÉTIQUETTE

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR...

- la signification des étiquettes ?
- les risques pour votre santé ?
- les moyens de prévention et l'étiquetage ?

Ils peuvent répondre à vos questions :

- votre médecin du travail

Parlez-lui de vos problèmes de santé, des effets que vous avez peut-être déjà ressentis.

Il peut vous informer des risques liés aux produits que vous utilisez.

Il peut vous aider à

comprendre les étiquettes.

Pour préserver votre santé,

signalez-lui tous

les produits que vous utilisez.

- le responsable de votre entreprise

Il connaît tous les produits utilisés dans l'entreprise.

Il est responsable de leur ré-étiquetage en cas de reconditionnement.

Il peut exiger des fournisseurs les fiches de données de sécurité.

- votre CHSCT (ou à défaut, les délégués du personnel).

Il est chargé notamment de la protection de la santé des salariés.

Il est attentif aux risques présents dans l'entreprise.

- le service prévention de votre CRAM

(Caisse régionale d'assurance maladie) ou CGSS (Caisse générale de sécurité sociale).

Il diffuse des affiches et des brochures réalisées par l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) pour votre entreprise.

Il organise des journées de formation. Il conseille les entreprises.

La fiche de données de sécurité

Complément de l'étiquette, elle indique notamment pour chaque produit :

- les principaux dangers que présentent le produit,
- les précautions de stockage, d'emploi et de manipulation,
- les précautions qui doivent être prises en cas d'élimination ou de destruction,
- la conduite à tenir en cas d'accident.



Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
30, rue Olivier-Noyer 75680 Paris cedex 14 • Tél. 01 40 44 30 00
Fax 01 40 44 30 99 • Internet : www.inrs.fr • e-mail : info@inrs.fr

Édition INRS ED 744

Réimpression octobre 2005 • 50 000 ex. • ISBN 2-7389-0159-X